La reconstitution des Régions dévastées

TROIS ORDRES DU JOUR DU CONGRES DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Le Congrès national de la Ligue des Droits de l'Homme s'est, ainsi que l'on sait, particulièrement préoccupé le 29 décembre de la pénible situation dans laquelle se trouvent les petits et moyens sinistrés, obligés, pour la plupart, de vivre encore avec leur famille dans des baraquements insalubres.

Après un exposé très précis de M. DOUCEDAME, secrétaire général du Comité d'Action des Régions dévastées, président de la Fédération de l'Aisne, et après les interventions de MM. EVRARD, député du Pas-de-Calais ; Lemaire, président de la section d'Anizy-le-Château ; Ercheux, délégué de la Somme, les trois ordres du jour suivants furent votés d'acclamation par le Congrès, conformément aux conclusions de M. Guernot, secrétaire général de la Ligue :

I. — « Le Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen :

Rappelant les résolutions des précédents Congrès concernant la reconstitution des Régions dévastées ;

Déclare une fois nouvelle, au nom des principes de justice et de solidarité, que les sinistrés doivent recevoir l'intégrale réparation des dommages qui leur furent causés par les événements de guerre : une loi, dite charte des sinistrés, du 17 avril 1919 ayant garanti l'application de ces principes ;

Considérant que depuis le 29 février 1923 par suite de dispositions introduites alors dans la loi des finances, l'Etat règle le plus souvent les sinistrés avec des obligations décennales, papier non monnayable qui oblige le porteur à accepter une perte de 20 à 25 % s'il désire réaliser des espèces en vue de sa reconstitution ;

Considérant que par ce procédé, l'Etat ne tient plus ses engagements et se livre à une véritable spoliation à l'égard des sinistrés, créant en outre deux catégories parmi eux :

1° Les sinistrés réglés en espèces, de 1919 à 1923 ; 2° les sinistrés réglés en obligations décennales depuis 1923.

Le Congrès :

Emet le vœu, dans le moment où se discute la loi des finances, que le Parlement abroge les dispositions qui permettent la violation du droit par une criante inégalité de traitement ;

Invite toutes les sections de la Ligue à faire connaître dans la France entière, la volonté du Congrès, conforme au Droit et à la Justice ».

II. — « Le Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen :

En raison de la misère où se trouve la catégorie si nombreuse des petits sinistrés dans les régions atteintes par les événements de la guerre :

Demande au gouvernement :

1° De payer tout d'abord les sinistrés dont le dommage mobilier ne dépasse pas 50.000 fr. et dont le dommage immobilier est égal ou inférieur à 80.000 fr., valeur actuelle : ces sinistrés méritant la sollicitude des Pouvoirs publics au moment où ils passent pour la plupart le septième hiver depuis l'armistice dans des baraquements insalubres ;

2° D'exiger la stricte application de la loi du 2 mai 1924, concernant la révision des gros dossiers solutionnés avant l'établissement des Comités de préconciliation ;

3° De poursuivre impitoyablement les fraudeurs de tous ordres dans les régions dévastées, ces profiteurs reversant ainsi des millions qui faciliteraient d'autant le règlement des sinistrés honnêtes et laborieux ».

III. — « Le Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen :

Considérant que malgré quatre années d'efforts dans les Régions dévastées en vue d'une reconstitution intégrale, un très grand nombre de bâtiments communaux et surtout d'écoles publiques ne sont pas encore reconstruits, dans l'intérêt de l'instruction et de l'éducation des enfants des départements libérés.

Emet le vœu :

Que les Chambres, conformément au désir manifesté par M. Dalbiez, ministre des Régions Libérées, inscrivant dans la loi des finances, une disposition permettant pour les écoles publiques règlement des acomptes par priorité et en espèces ».

POUR VOIR L'ÉCLIPSE

Toronto, 5. — Les autorités de l'Université de Toronto viennent de choisir, à sept kilomètres de Hamilton, un petit hameau, Long's Corner, situé sur l'un des escarpements du Niagara, pour observer l'éclipse de soleil annoncée pour le 24 courant.

Parmi les instruments dont se serviront les spécialistes de l'Université se trouvera un appareil photographique d'un développement de treize mètres en profondeur. On espère, grâce à ce puissant instrument, pouvoir reproduire des images dont le diamètre ne sera pas inférieur à douze centimètres.

L'éclipse, telle qu'on l'annonce, projettera sur le Canada une bande d'ombre qui, d'une largeur de plus de cent cinquante kilomètres, s'étendra du lac Huron jusqu'à York, en passant par Bruce et Wellington. Long's Corner se trouvera exactement au centre de cette zone d'ombre.

A L'OCCASION DES FÊTES

Nouvelle Prime Musicale

Pour CINQ FRANCS vous recevrez à domicile à votre choix :

— **L'ALBUM N° 2 POUR PIANO contenant vingt morceaux pour piano :** Sonate au Clair de Lune (Beethoven) Rondo (Mozart), Marche militaire (Schubert), Nocturne (Chopin), Roulez Tambours (Liszt), Mélodie (Rubinstein), Don Juan (Mozart) Martha (Flatow), Les Bouquetières (Wagner), etc. etc., plus des morceaux modernes. Une Java avec la théorie de la danse, une jolie Valse, un Shimmy etc .... Franco : 5 fr.

— **CINQ MORCEAUX DE PIANO et CHANT** (grand format) : Elle s'appelle Joséphine, — La Petite Fourreuse, — chansons amusantes ; — La Nonnette, air ancien ; — Je ferai des Folies, romance ; — La Première Page, valse. Chacun de ces morceaux à lui seul vaut 2 50. Le cinq ensemble............ Franco : 5 fr.

Le succès formidable de notre précédente *Prime Musicale nous engage à offrir cette* nouvelle prime à nos lecteurs et lectrices qui n'auront qu'à nous adresser le Bon ci-dessous avec le montant de leur commande :

Bon-Prime Musical

Je, soussigné, désire recevoir à mon domicile, franco :

L'ALBUM N° 2. . . . 5 fr.
CINQ MORCEAUX DE PIANO-CHANT. . . 5 fr.

(Rayer ce que vous ne désirez pas).

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
Ville : ....
Département : ....
Ci-joint la somme de : ....

Adresser ce Bon et le montant de la commande à

REVEIL DU NORD
(SERVICE DES PRIMES MUSICALES)
100 bis, rue de Paris, LILLE

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1894-96

Le numéro 2313 est remboursable par 100.000 francs.

Le numéro 1.107.727 est remboursable par 20.000 francs.

Les numéros 61.187 et 350.552 sont remboursables chacun par 2.500 francs.

Les quatorze numéros suivants sont remboursables chacun par 1.000 francs : 26.166, 42.961, 47.212, 52.116, 81.567, 230.620, 232.727, 248.580, 301.550, 312.358, 398.993, 404.469, 408.600, 431.755.

FONCIÈRES 1909

Le numéro 846.627 est remboursé par 50.000 fr.
Le numéro 973.337 est remboursé par 10.000 fr.

FONCIÈRES 1913

Le numéro 424.129 est remboursé par 100.000 f.
Le numéro 11.310 est remboursé par 250.000 f.
Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 26.704, 103.874.

FONCIÈRES 1879

Les deux numéros sont remboursés chacun par 100.000 fr. : 506.673, 616.112.
Le numéro 1.846.755 est remboursé par 25.000 f.
Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 1.337.560, 1.643.396.
Les cinq numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 fr. : 352.290, 359.270, 584.083, 1.415.305, 1.446.213.

FONCIÈRES 1885

Le numéro 511.211 est remboursé par 100.000 f.
Le numéro 600.011 estremboursé par 25.000 f.
Les six numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 francs : 39.932, 78.097, 96.140, 382.833, 687.372, 963.558.
45 numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

Le Concours international de Coqs de Douai

Le concours international de coqs qui a eu lieu hier 4 janvier à l'Hippodrome municipal, a obtenu son succès habituel.

Les sujets mis au parc étaient tous de 1re valeur. Les coqueleurs ont reçu la visite de MM. Godin, maire, Bacquet, adjoint, Mathurin, Richard, Delfolie, conseillers municipaux.

M. Georges Carpentier, champion mondial de boxe, qui la veille avait donné une exhibition pugilistique en ce même lieu, assistait à ce grand tournoi, et a rencontré beaucoup de connaissances de Lens et environs.

Il s'est entretenu pendant assez longtemps avec M. Paul Masurel, vice-président de la Fédération des coqueleurs du Nord et du Pas-de-Calais.

La prime de 100 francs tirée au sort, et offerte par le Comité organisateur, a été gagnée par M. Bouillier, chauffeur d'auto à Wahagnies (Nord). Ce dernier en touchant les 100 francs a remis la somme de 20 francs pour les mutilés de la guerre. Il a été très félicité par les coqueleurs et M. Leperq, vice-président des coqueleurs de Douai l'a vivement remercié pour son acte généreux.

Le concours a pris fin à 8 heures du soir.

Les prix ont été gagnés par les sociétés suivantes : Boulogne, Courrières ; Gelée, Oignies ; Vétérans, Aniche ; Tuilerme, Râches ; Abattoir, Cambrai ; Lemaire, Vred ; Intrépides, Douai ; Germain, Thumesnil ; Masurel, Roubaix ; Epautrés, Oignies ; La Funquée, Lille ; Les Amis, Attieux ; Buffet de la Gare, Hénin ; Les Bouchers, Sin.

Prix de 600 francs : billet blanc : Turbier, Don-Sainghin.

Prix de 700 francs : La Balle, Pecquencourt ; Vilette, Clermont ; Jean Pierre, Vred ; Riskiskis, Aniche ; Porte, Lallaing ; Sans-Pattes, Lambres ; Dassonville, Beaumont.

Prix de 1.000 francs : Porte d'Arras, Douai ; Télus, Aniche ; Pruvost, Hénin ; Demarquette, Roost-Warendin ; Wipliez, Flines ; Boudringhin, Lens ; Firmin, Frais-Marais.

Le 3e grand concours international aura lieu à l'Hippodrome comme l'indiquent les affiches, le dimanche 1er mars prochain. De nombreuses sociétés sont déjà inscrites.

LE REVEIL AGRICOLE

L'Électricité à la Ferme

Parmi les mesures préconisées pour porter notre production agricole au maximum, celles qui paraissent avoir une importance capitale, visent la protection de la main-d'œuvre agricole et la distribution de l'énergie électrique dans les campagnes. Les deux questions ne sont-elles pas d'ailleurs intimement liées ?

L'emploi généralisé de l'électricité, a dit M. le Ministre Queuille à la distribution des récompenses de la Société des Agriculteurs à Lille, constitue un des moyens les plus certains d'améliorer les conditions d'existence du paysan, de ralentir l'exode vers les villes, et d'accroître la production agricole.

Il convient donc que les communes rurales, les bourgs, les fermes, même isolées, reçoivent au plus tôt l'énergie électrique indispensable, non seulement à l'éclairage de tous les locaux, ce qui déjà est un progrès appréciable, mais au fonctionnement de tous les appareils d'intérieur de ferme. Il ne saurait être encore question de labourage électrique, trop onéreux et non encore au point, en tout cas irréalisable dans nos fermes à parcelles trop restreintes et par trop disséminées. Ni non plus, de l'application directe de l'électricité à nos cultures, pour en accroître les rendements, les essais entrepris jusqu'à ce jour n'ayant pas donné de résultats vraiment probants.

L'EMPLOI DE L'ELECTRICITÉ PRÉSENTE DES AVANTAGES INCONTESTABLES

Nous devons donc nous borner, en dehors de la lumière, à avoir recours à l'électricité, seulement pour actionner les divers outils et machines de la ferme : batteuse, aplatisseur, trieur, écrémeuse, etc. L'économie de temps et de main-d'œuvre à réaliser, est d'importance, comme les quelques chiffres ci-dessous le démontrent.

Chacun sait que l'électricité utilisée pour la lumière ou la force, se mesure au kilowat.

Que représente ce kilowat ? Environ 4 litres de pétrole. Son prix relativement minime, — 0 fr. 30 au sortir de l'usine hydraulique, ou 0 fr. 40 lorsqu'une Centrale thermique produit le courant, — se trouve fortement majoré par les frais de transport, et les superbénéfices que s'octroient les Compagnies concessionnaires.

Et qu'obtient-on avec un kilowat ? On peut éclairer durant 25 heures une pièce ordinaire ou pendant 50 heures une étable d'une dizaine de vaches, une cave ou un grenier de 300 mètres carrés.

Pour la force, le moteur électrique est indispensable pour mettre en marche les divers appareils. Ce moteur est d'une grande simplicité de manœuvre, la personne la moins expérimentée peut l'utiliser ; très peu encombrant et facilement transportable, il ne demande que peu de soins d'entretien, et se détraque rarement.

Avec un kilowat, on peut battre 140 gerbes de blé, monter 70 sacs de grain au grenier, pétrir 8 sacs de farine, traire 40 vaches à la machine, etc.

L'électricité coûte peu à produire, mais les frais d'établissement des lignes sont élevés. Il faut y joindre les pertes de courant et la dîme prélevée par les livreurs. Le kilowat revient ainsi au consommateur à 0 fr. 90 et 1 franc lorsqu'il s'agit de force, à 1 fr. 30 et 1 fr. 50 pour la lumière. Ces prix sont presque prohibitifs pour la campagne, ce qui fait hésiter les cultivateurs usagers, à faire l'acquisition d'outils, machines qui leur font besoin cependant, en raison de la pénurie de main-d'œuvre, et qui auraient l'immense avantage de réduire d'une façon appréciable le prix de revient de la plupart des denrées agricoles.

Ce qu'il faut, en effet, c'est décupler les utilisations du courant à la ferme, dans le but accroître le nombre d'heures de consommation, ce qui permettrait d'abaisser considérablement le prix du kilowat. Il deviendra possible de recevoir à la ferme la moyenne tension, — courant de 230/400 volts, — le plus avantageuse, moins coûteuse à installer et d'un facile entretien. Ce courant présente plus de dangers d'électrocution et d'incendie ; il y a donc lieu également de faire l'éducation du cultivateur et d'exiger de nos installateurs de villages qu'ils soient possesseurs d'un brevet, — semblable à celui des chauffeurs d'autos, — qui donnera toute garantie technique à la clientèle.

LE COURANT DOIT ETRE FOURNI AU PAYSAN A MEILLEUR COMPTE

Les frais de construction des lignes électriques sont très élevés, et comme d'autre part la consommation n'est pas très importante, les Sociétés d'électricité ne sont nullement pressées de donner satisfaction aux demandes d'installation formulées par les communes rurales. Leur unique souci est de faire des bénéfices ; elles oublient souvent trop qu'en échange du privilège qu'elles détiennent de l'Etat, elles sont tenues à certaines obligations.

On ne saurait donc plus faire appel à la concurrence, car ces Sociétés étroitement syndiquées, se partagent le territoire en fiefs, qu'elles exploitent ensuite au mieux de leurs profits.

Il est vraiment regrettable que l'Etat n'ait pas conservé cette richesse inouïe que représentent nos chutes d'eau productrices d'électricité, et que les communes et coopératives rurales soient en conséquence obligées d'accepter les conditions souvent draconiennes, imposées par les Compagnies concessionnaires.

En effet, la ligne ne peut être construite qu'autant que la commune, — qui a pour elle tous les frais d'installation, — garantit une consommation minimum de 250 kilow. Dès qu'il est établi, le réseau rural doit être remis à la Compagnie qui seule, prétend-elle, est capable de le surveiller et l'entretenir techniquement. Le prix du courant est ensuite fixé par la Société et soumis à toutes ses fantaisies.

C'est dire que l'électrification des campagnes, malgré les encouragements et subventions accordés par le Parlement et les Conseils généraux, n'est pas encore réalisée. Pour l'intensifier, il faut réviser d'urgence la loi de 1923 sur les concessions, dans un sens favorable aux ruraux, et permettre à ceux-ci d'exploiter directement leurs réseaux sous le contrôle et la régie de l'Etat.

LABOR.

GASTON MINET, Tailleur
LILLE, 42, Rue de Paris, 42, LILLE
EN RÉCLAME
Superbes PARDESSUS pure laine, à 125 fr.

T.S.F.

TOUR EIFFEL. — 6. — 18 à 18 h. 55. Concert : 2e valse (Chopin), piano, par Mlle Andrée Guttinger ; Pastor Fido (Haendel), chant, par Mme Besse ; Tarentelle (Van Goens), violoncelle, par Mlle Bidagaray de Campoënia ; Romance de l'Aiguille, des Noces de Jeannette (Victor Massé), chant, par Mme Besse ; Jardins sous la pluie (Debussy), piano, par Mlle Andrée Guttinger ; Les Roses d'Ispahan (Fauré), par Mme Besse ; Sonate en 4 parties (Haendel), violoncelle, par Mlle Bidegaray de Campoënia ; En Prière (Fauré), chant, par Mme Bessoc.

18 h. 55, dernières nouvelles.

Bulletin Economique

MARCHÉS DE LA RÉGION

LILLE (Halles Centrales), 3. — Volailles et gibiers, beurre et œufs, fromages, fruits et primeurs, légumes, même cours que le mercredi 31 décembre 1924, à l'exception du cresson en bottes, la barbe de capucin et les poireaux. Cresson 6 à 7 fr. les 12 bottes ; barbe de capucin, 4.50 à 5 fr. le kilo ; poireaux, 0.50 à 1.25 le fachcau.

Poisson. — Soles 14 à 18fr. le kilo ; raies 1.25 à 3 fr. le kilo ; rougets 3 fr. le kilo ; merlans 2 à 3 fr. le kilo ; plies 2.80 à 4.50 le kilo ; doguettes 1.50 à 2.25 le kilo ; dorades 2 à 3.50 le kilo ; colins 3.30 le kilo ; harengs 0.10 à 0.30 pièce.

Abattoirs. — Prix de vente en cheville des viandes énoncées ci-dessous (déduction faite du cinquième quartier. — Semaine du 27 décembre au 2 janvier 1925 : Bœuf le kilo, 1re qualité 8.50, 2e, 7.75, 3e, 6.50 ; génisse, 1re qualité 8.50, 2e, 7.75, 3e, 6.50 ; taureau, 1re qualité 7.75, 2e, 6.75, 3e, 5.50 ; veau, 1re qualité, 12.75, 2e, 11.50 3e, 8.00 ; mouton, 1re qualité 10.50, 2e, 9.00, 3e, 8.00 ; porc, 1re qualité 8.50, 2e, 7.50.

HENIN-LIETARD, 2. — Œufs, le quart 24 à 26 beurre, la livre 9 à 9.50.

Fromages. — Maroille, pièce 6 à 7.50 ; roquefort 12 à 15 ; gruyère 12 à 14 ; hollande 8.50 à 16 ; camembert, pièce 2.75 à 3.00.

Viandes. — Veau le kilo 10 à 13 ; bœuf le kilo 5.50 à 15 ; mouton 12 à 14 ; porc 10 à 12 ; jambon de pays, 25 ; jambon étranger 11 à 12 ; cheval, le kilo 3 à 14.

Volailles. — Poules 12 à 18 ; poulets 14 à 20 ; canards 14 à 18 ; oies 30 ; lapins 10 à 20 ; pigeons couple 7.50 à 10.

Poissons. — Raies pièce 3 à 15 ; merlans 1 à 3 ; harengs 0.25 ; rougets 0.50 à 3.00 ; crevettes la livre 3.00 ; soles 6.

Légumes. — Pommes de terre 0.60 ; carottes 0.30 ; navets 0.30 ; choux verts, pièce 0.40 ; poireaux 1.00 ; oignons 0.30 ; salades 0.50 ; pommes 1.50 ; poires 1.00.

LA RÉCOLTE DES VINS DANS LA GIRONDE

Bordeaux, 5. — Des déclarations faites par les viticulteurs, il ressort que la quantité totale des vins récoltés en 1924 a été de 5.605.405 hectolitres, contre 4.914.016 en 1923, soit 691.389 hectolitres de plus.

Le stock des vins vieux chez les récoltants était en 1924 de 854.517 hectolitres contre 1.354.907 en 1923.

Les vins récoltés en 1924 se répartissent comme suit par arrondissement :

Bordeaux, 1.239.379 hectolitres ; Lesparre, 386.044 ; La Réole, 768.631 ; Blaye, 1.173.410 ; Libourne, 1.939.703.

Bourse d'affrètement de Béthune

SEANCES DES 2 ET 3 JANVIER

Houille. — Beuvry-Roubaix, quai Dunkerque, 7,10, 2 p. 280 t. ; Béthune B.-Anzin 8.50, 1 p. 280 t. ; Béthune M.-Bruay-sur-Escaut, 8.50, 1 p. 280 t. ; Béthune M.-Fresnes-sur-Escaut, 8.75, 1 p. 280 t. ; Beuvry-Dunkerque ou Rosendael, 6.00 et 6.15, 1 p. 280 t. ; Béthune M.-Paris environs, 25.00, 1 p. 280 t. ; Béthune M. Marcq et Marquette, 6.25, 1 p. 250 t. ; Béthune B.-Lille divers, 5.50, 1 p. 280 t. ; Béthune M.-Oignies, 5.25, 1 p. 280 t. ; Béthune M.-Estaires, 6.00, 1 p. 274 t.

ANÉMIÉS, SURMENÉS, CONVALESCENTS
L'EAU MINÉRALE NATURELLE DE
POUGUES
St LÉGER - ALICE
VOUS RENDRA
L'APPÉTIT ET LA SANTÉ

MARCHÉS DES COTONS

LE HAVRE, 5. — Clôture. — Tendance [illegible] ; ventes 2.800 balles.

Janvier 571, février 579, mars 582, avril 586, mai 594, juin 594, juillet 596, août 596, septembre 590, octobre 585, novembre 582, décembre [illegible].

NEW-YORK, 5. — Clôture. — Janvier 2340, mars 2374, mai 2406, juillet 2419.

LIVERPOOL, 5. — Clôture. — Janvier 1276 ; mars 1284, mai 1291 ; juillet 1291 ; octobre 1222.

La Maison A. MAURY
La plus ancienne Maison française
(Fondée en 1860)
6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS
ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX
Collections et Lots

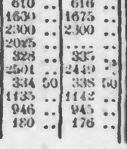

de Toute Importance
— NE RIEN VENDRE —
sans nous consulter
Envoie Gratis et Franco
son Prix-Courant 1925
VOUS GAGNEZ DE
L'ARGENT EN LE
CONSULTANT.

Bourse de Lille du 5 Janvier 1925

Charbonnages	C. P.	C. du J.
Albi	670	668
• Part.	2581	2600
Aniche	1181	1183
Anzin	1186	1185
Béthune	3720	3600
• 10e	358	355
Blanzy	1670	...
Bruay	3035	3000
• 10e	309	304
Carvin	1163	1160
Ch Boulonn	150	152
Clarence	420	421
Courrières	646	641
Crespin	348	350
Douchy	...	...
Dourges	801	787
Escarpelle	1740	1701
Ferfay	520	531
Flines	...	...
Frankenholz	478	478
Gouy-Servins	735	735
Lens	408 25	408 25
• 10e	...	...
Liévin	300	301 75
• c de 30 act	9030	9075
Ligny	1190	1135
Marles 70 %	550	544 50
Nord d'Alais	155	...
Ostricourt	1095	1110
Sarre anc	1555	1500
Sarre nouv	1250	1400
Thivencelles	310	307
Vendin	210	208
Vicoigne	652	655
Vimy	316	...

Pétroles	C. P.	C. du J.
Bordent	...	...
• Part.	...	...
Bustenari	248	253
Dabrowa Cap.	630	630
Estera	120	116

Pétroles	C. P.	C. du J.
Fin. Pétroles	410	412
Fr Polonaise	433	447
Grabownika	706	712
Ind Pologne	176	190
Karpathes	200	209 50
Lille-Bonn ord.	990	1000
• • prior	1520	1495
Milano	159	156
Monte Carlo	210	215
Omn Pét Nord	430	421
Pechelbronn	710	...
Pétrole Block	...	...
Petr Premier	250	252
Polona	137	...
Potok	411	420
Raff Pétr Nord	700	711
Renasterea	...	...
• Part	...	...
Silva-Plana	145	148
Wankowa	508	500
Zagorz	145	145

Métallurgie	C. P.	C. du J.
Blanc Misseron	345	...
Aciéries France	365	352
• Part.	250	215
Aciéries Longwy	830	835
Aciéries Nord	251	250
Sambr et Meuse	1285	1285
Ch. de France	195	195
Nicaise	915	925
• Part.	705	698
Etablis Cail	610	616
Denain-Anzin	1630	1675
Escaut Capital	2300	2300
Escaut Jouiss	2025	...
Etablis. Arbel	328	335
Fives-Lille	2501	2449
Nord et Est	334 50	338 50
Mat Fr Belge	1135	1142
Senelle-Maub	946	945
Mat. Transports	180	176

Métallurgie	C. P.	C. du J.
Wauquier	230 50	227
• Part.	32	...
Jeumont	357	350
• Part.	1597	1595
Delatt-Frouart	...	...

Valeurs diverses	C. P.	C. du J.
Bethunoise	285	290
El et G du Nd	388	384
Energ El N Fr	354	359
Compt Linier	1007	1033
• nouv	...	...
Cot St-Quentin	510	510
Ce Ind Text	2335	2343
Etabl Agache	800	806
Tiberghien	775	775
• Part.	4040	4040
Fil. Filet de Fr	550	556
Filat. du Nord	951	1045
Le Blan	809	809
Cim. Boulogn	632	620
Cim. Houb	382	375
Cim. Français	3805	3837
• Jouiss	3300	...
Ciments Origin	2390	2910
Gl verres sp	4030	4077
Gl Aniche lib	3423	3431
Kuhlmann ex-d	523	533 50
Crédit du Nord	657	656
Nall Ste-Thérès	3745	3754
Gr Hôtels Fr	1141	1145
Bons du Trésor	...	490
• 1923	...	484
• 1923 (2e)	...	467
Obl. Houillères	...	362
• (2e)	...	354
Oblig Lens	...	300
Cr. Nat. 1919	...	333
• 1920	...	368
• 1921	...	436
• 1922	...	456
• 1922 (2e)	...	479
• 1923	...	407
• 1924	...	...

Marché ferme et actif, vive hausse de Sarre et Moselle. Filature du Nord recherchée.

Clôture : Bruay 2990 ; Dourges 792 ; Fives 2400 ; Franco-Belge 1149 ; Jeumont 1618 ; Dabrowa 623, Jouissance 327, Part 1105 ; Financière 400 ; Franco-Polo 430 ; Part Karpathes 1545 ; Agache 800 ; Saint-Gobain 5137.

BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER

Rentes Françaises	Cours d.j.	Rentes Françaises	Cours d.j.
3 % perpétuel	49 35	Crédit National	
3 % amortissab.	56 ..	1919	341 ..
3 1/2 % amortis.	80 ..	1920	340 50
4 % 1915-1916	61 ..	1921	430 ..
4 % 1917	61 30	1922 janvier	457 25
4 % 1918	61 ..	1922 juillet	497 ..
5 % 1920	68 50	• 1923	388 ..
5 % 1920	71 00	1923 juin	380 ..
Bons 5 % 1922	489	1924	385 ..
• 1923	481	Société Marseill de Crédit, a. l.	478 ..
1923	473 ..		

A l'ouverture, la tendance s'avérait plutôt calme, en dépit de la tension des changes. Il est rationel de penser que cette tension a provoqué de gros dégagements des spéculateurs professionnels, qui croyaient voir des cours très élevés, du fait de la plus value des changes et des hauts cours pratiqués à New York dans la séance de samedi. Après un certain flottement la cote s'améliorait vers la clôture et on finissait très ferme sur les deux marchés. La livre a fini à 88.60 et le dollar à 18.63.

Les rentes françaises sont fermement tenues.

Fermeté des actions de nos grandes banques.

Les fonds et valeurs russes sont en nouvelle progression.

Les fonds et valeurs ottomanes ont été fermes, bien impressionnés par les nouvelles d'Angora, concernant le règlement des dettes arriérées. Londres recherche toujours l'Unifié.

Bonne tenue des fonds et valeurs mexicaines.

Les valeurs de cuivre sont en nouvelle hausse. Londres continue ses achats en Rio, Blés suit.

Fermeté des valeurs de sucre sans plus. Ce produit paraît être orienté à la hausse à New-York.

En banque, la fermeté domine. Après quelques prix de bénéfices, la De Beers progresse à nouveau.

ETRENNES UTILES
ABONNEZ VOS ENFANTS et CEUX DE VOS AMIS
les petits bonshommes .... quand même !
HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
1 An..... 20 francs — 6 Mois.... 12 » — Spécimen franco contre 0 fr. 30
Adresse provisoire : 12, Rue des Goncourt, PARIS (XIe)

LE CHANGE

PARIS, 5. — Clôture. — Sur Londres 88.60 ; New-York 18.63 ; Belgique 92.65 ; Espagne 260.75 ; Hollande 754 ; Italie 78.30 ; Norwège 283.50 ; Pologne 355 ; Prague 55.80 ; Roumanie 9.60 ; Suède 500.50 ; Suisse 360,25 ; Vienne 26.25.

Autres pays inéotés.

Imprimerie du Réveil du Nord
100 bis, rue de Paris, Lille
Le gérant : Emile DESSY.

FEUILLETON DU 6 JANVIER 1925. — N° 76

Le mort qui est mort

PAR

ALBERT BOISSIERE

Entre mon opinion et je n'en démords pas, que Vauquelin, l'homme aux mains gantées, est l'assassin du petit Joë, et celle moins plausible, de M. Théodat, mais tout de même à considérer, je le reconnais à la longue, que Nelly, dans un accès de folie initiale, a pu, de ses propres mains, étouffer le gosse, il y a la troisième hypothèse, celle de l'accident, l'hypothèse officielle qui a sa valeur, à bien réfléchir. Et j'ai la certitude que les deux déments, précisément à travers leur démence, vont m'indiquer la bonne, la vraie, la seule à retenir entre les trois.

Le tramway me débarque devant l'asile. Je tombe bien. C'était le jour des visites. Au tram, on m'avait bien renseigné.

Aujourd'hui, c'est le jour des maboules ! Il y a là toute une théorie de pauvres femmes, des ménagères en tablier bleu, des femmes du peuple pour la plupart, hélas ! Ah ! le lamentable défilé ! Mais je n'ai pas le temps de m'attrister sur les misères des autres. Ce ne sont pas deux victimes de l'alcoolisme que je viens voir, moi. Ce sont mes deux victimes.

....

Alors seulement, j'envisageai les difficultés que j'allais avoir à surmonter pour arriver auprès de M. Vauquelin et de Nelly.

Je me renseignai auprès d'un gardien mélancolique qui me répondit :

— Allez d'abord demander un permis à la direction... Mais il est probable qu'on n'a pas mis votre client dans le quartier des femmes !... Et puis, vous êtes parent de l'un ou de l'autre ?

— Non !

— Hum ! En qualité de quoi, alors, est-ce que vous venez ?

— En qualité d'ami.

L'employé me regarda d'un air sournois, avec un brin de moquerie.

— D'ami de la dame ? Vaudrait mieux, dans ce cas, tâcher de passer en fraude !

Et, bon prince, m'entraînant à sa suite :

« Venez avec moi, du côté du préau... Je vais voir s'il y a là un collègue qui pourrait vous rendre service ! »

Je compris à quoi j'étais tenu, pour le remercier de son obligeance. Je lui glissai dans la main une pièce de cent sous qu'il empocha discrètement. Il n'eut sans doute aucune peine à convaincre son collègue qu'il était allé consulter au bout de l'allée d'un jardin soigneusement entretenu, car il revint aussitôt vers moi, m'ouvrit une barrière et, m'indiquant le chemin :

— Tout droit devant vous ! Mon copain va vous expliquer. Vous avez une de ces chances, par exemple !... Vous allez pouvoir voir vos deux clients, d'un seul coup !

Le second gardien étant encore plus obligeant que le premier, je renouvelai l'honnête pourboire, qui fut reçu avec le même plaisir, et suivis jusqu'au préau mon nouveau guide, aussi mélancolique, aussi triste que son collègue de la porte d'entrée.

— Vous avez de la chance ! répéta-t-il. Comme l'Angliche est tout ce qu'il y a de plus doux et que la numéro d'hier, le magistrat en question, n'a pas l'air plus terrible, le médecin a cru devoir, pour ses observations, les mettre en présence et les laisser côte à côte... Les deux pierrots sont là, sous le préau. Tenez, précisément, les voilà sur le banc à droite, sous le marronnier sans feuilles... Ils s'imaginent qu'ils se reposent à l'ombre... et c'est un peu ça, au surplus !

Je n'avançais plus. J'étais pris à la gorge par une émotion qui était une gêne incompréhensible.

— Avancez, quoi ! Ils ne vont pas vous boulotter, allez !

— Est-ce qu'ils se sont reconnus ? hasardai-je.

— Je ne sais pas ! répondit le gardien... Tout ce que je sais, c'est qu'elle l'appelle « mon cœur » à tour de bras... et qu'il fait des minauderies qui ne sont plus de son âge et lui répond... « ma poule ! »

Ma poule ! mon cœur ! Allais-je m'arrêter à ces incohérences ?

Ce qui m'angoissa terriblement, en m'approchant des deux reclus, ce fut leur façon de me regarder avec des yeux vides, des yeux blancs, des yeux qui n'étaient plus leurs yeux, des yeux que je ne connaissais pas, que je ne connaissais plus. M. Vauquelin, pâle, les traits tirés, avait changé de physionomie, évidemment. Nelly, la pauvre Nelly, était méconnaissable, j'étais bien obligé de me l'avouer. Mais ces ravages physiques n'étaient rien en comparaison de la métamorphose de leur double regard. Il m'était impossible d'attribuer à leurs yeux la couleur propre qu'ils avaient. Les yeux bleus de Nelly, la rousse, n'étaient plus bleus à proprement parler, pas plus que ceux du juge n'étaient noirs. Et c'est dans le vide de leurs prunelles que je mesurai l'abîme sans fond où leur raison avait sombré.

— Vous n'avez pas l'air de beaucoup les intéresser, me souffla le gardien.

Nelly avait répandu à flots, sur ses épaules, ses magnifiques cheveux roux qu'elle peignait avec complaisance. L'employé de Ville-Evrard m'expliqua :

— C'est leur manie, à toutes, ici.

Quant à M. Vauquelin, il avait fait sauter le bouton de son col et s'éventait furieusement avec son mouchoir, par ce froid glacial en plein air, comme si l'on eût été à l'époque de la canicule...

— Ah ! vous savez, m'expliqua encore le gardien, en voilà un qu'on pourrait mettre au bureau météréologique de la tour Saint-Jacques, pour prédire le temps... Le public serait mieux servi.

Puis, s'adressant brusquement aux deux déments qui n'avaient plus l'air de prendre garde à nous :

— Est-ce que vous reconnaissez monsieur ?

M. Vauquelin me dévisagea. Pas un muscle de son visage n'avait bougé. Il finit par pousser un sourd grognement, lança de côté un jet de salive et formula avec mépris :

— Je ne suis pas aveugle, je suppose !

Et, m'interpellant directement :

— Qu'est-ce que vous venez réclamer ici, master Huntley ?... Votre œil, hein ? C'est encore pour votre œil ? Vous m'embêtez, à la fin des fins !

D'un geste ennuyé, il sortit de son gousset un bouton de culotte qu'il me colla dans le creux de la main.

— Le voilà. N'en parlons plus. C'est une affaire trop délicate.

— Monsieur Vauquelin... entamai-je d'un ton très doux.

Je n'eus pas le loisir de continuer.

— Je ne m'appelle pas M. Vauquelin, trépigna le malheureux... Je suis le docteur Romanoff, de l'Académie de médecine, le savant oculiste, et vous me devez six millions d'honoraires ! Œil pour œil ! Payez vos dettes, espèce d'anchois !

Le gardien me tira par la manche de mon pardessus et me glissa à l'oreille :

— Ne le contrariez pas, surtout !... Ne l'excitez pas davantage ! Rendez-lui son bouton de culotte et vous serez quittes !

Alors, M. Vauquelin ayant récupéré son bouton de culotte, exulta d'une joie qui le transfigurait. Il fit sauter le bouton dans sa paume et cria :

— Six millions... six millions !... Enfin, Ah ! ma poule, ce qu'on va se payer de bonnes choses, avec six millions !

La poule, indifférente, peignait toujours avec acharnement sa toison rousse.

— Passez-moi le peigne fin pour les poux, mon cœur ! fit-elle, avec un doux sourire.

M. Vauquelin lui tendit une brindille de bois, ramassée à terre. J'eus le triste courage d'essayer, auprès de Nelly, la tentative de reconnaissance qui venait de si mal me réussir avec le juge d'instruction, et je risquai, en mettant, dans le timbre de ma voix, toute la tendresse dont j'étais capable :

— Vous me reconnaissez, Nelly ?

— Pour sûr, fit-elle, sans se donner la peine de me regarder... C'est vous, Carolus Duran...

— C'est vrai que vous vous appelez Carolus ? me demanda le gardien.

— Mais non, m'impatientai-je... Laissez donc ! Il y a une lueur chez elle... une lueur, au moins ! Et c'est déjà quelque chose !

Et je précisai, à l'adresse de la folle :

— Oui, Nelly ! Je suis Carolus Duran... Et vous savez le but de ma visite ?

— Parfaitement !... Vous avez l'ambition d'entrer au Louvre, avec mon portrait, gros malin... Mais bernique !

Et elle rit aux éclats, en secouant son opulente chevelure.

— Ah ! Ah ! Ah ! Carolus Duran, au Louvre ! Vous n'avez donc pas une glace de poche, pochetée... Ah ! ah ! Et vous croyez que je suis une petite p... comme miss Arabella que vous avez envoyée, au Luxembourg, crever de froid, toute nue, nue comme un ver... et aussi, au Petit Palais, pour rincer l'œil des vieux messieurs, qui aiment les dames sans chemise... Ah ! ah ! ah !...

Philosophe, mon mélancolique compagnon me glissa :

— Je crois que vous n'avez pas beaucoup de succès !... Décidément, monsieur, vous n'en aurez pas pour vos dix francs !

J'étais navré.

Il était clair que j'aurais eu beau leur crier que j'étais Claude Saint-Hélier... Pas plus que les gens sensés, ces deux déments n'auraient voulu ni pu m'entendre. Mais je ne me tins pas pour battu. Je revins, avec ténacité, au but véritable de ma visite à Ville-Evrard. En évoquant, devant eux, le meurtre du petit Joë, en leur posant les points sur les « i », touchant le mystère de l'assassinat de la rue de Varenne qu'ils avaient payé de leur raison, est-ce qu'un bref éclair d'intelligence recouvrée ne pouvait pas illuminer les ténèbres où moi, l'homme sain d'esprit, autant qu'eux les deux fous, j'étais plongé, en fin de compte ?

Je pris, avec précaution, la main de M. Vauquelin, qui me laissa faire. Je pris pareillement celle de Nelly qui me l'abandonna avec la même indifférence, et je les conjurai, d'une voix insinuante, suppliante et prenante :

— Dites-moi, mes chers amis, confidentiellement, en toute sincérité, dites-moi ce que vous pensez de l'assassinat du petit Joë Macdonald ?

(A suivre.)